



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle Gatineau, de la Maison du Citoyen, mercredi le 14 décembre 2005, à 19 h h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau
M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Denis Langevin, citoyen
M. Alexandre Gauthier, citoyen

Ressources internes :

M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
M^{me} Céline Farrell, responsable des loisirs, Centre de services de Buckingham et Masson-Angers
M. Gilles Desjardins, responsable des loisirs, Centre de services de Hull

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M. Denis Tassé, district des Riverains, district des Riverains
M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Lévis Brazeau, citoyen
M. Robert McMillan, citoyen
M. Malcolm Corcoran, citoyen

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Alain Pilon débute la séance à 18 h et souhaite la bienvenue à tous. Il se dit très heureux de sa nomination à la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire et a à cœur le bon déroulement de cette commission.

À sa demande, un tour de table est fait afin que chacun des membres se présente.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Une lecture de l'ordre du jour est faite et on demande également d'ajouter au point 11. Varia, les sujets suivants :

- 11.1 Complexe sportif
- 11.2 Heures de glace
- 11.3 Politique
- 11.4 CCN – Ferme Moore

Puisqu'il n'y a pas quorum, l'adoption de l'ordre du jour ne peut se faire.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2006

Cet item sera reporté à la prochaine rencontre de la Commission puisqu'il n'y a pas quorum pour la rencontre.

3.1 Suivi

Le tout est déposé pour information aux membres de la Commission.

4. PISCINE SECTEUR BUCKINGHAM – PROPOSITION – DÉNOMINATION

M^{me} Farrell nous informe que la prise de possession qui devait avoir lieu le 5 décembre a été reportée au 20 décembre. Par la suite, il faudra s'assurer de la qualité de l'eau et prendre livraison des équipements. La programmation inscrite dans le Programme des loisirs sera respectée, le tout débutera à la troisième semaine du mois de janvier 2006. Cependant, la date d'inauguration est à déterminer.

Elle informe également la Commission que le 2 novembre dernier, le Centre de services a été informé qu'il aurait la gestion et l'opération de la nouvelle piscine. L'embauche d'un gestionnaire devrait se faire en début d'année.

Une proposition toponymique pour la nouvelle piscine du secteur de Buckingham a été déposée à la Ville de Gatineau par Mme Lucie Brazeau, présidente de la Société d'histoire de Buckingham afin de nommer la piscine « Lucien-Houle ». Le comité de toponymie a jugé valide l'appellation suggérée. Suite à la discussion, la Commission est d'accord avec la dénomination.

M. Pamerleau s'interroge si le conseiller du secteur a été informé et est d'accord avec cette appellation. M^{me} Farrell confirme le tout.

M. De Sylva suggère d'inviter M^{me} Sonia Blouin, responsable du patrimoine afin de nous expliquer la méthode employée par le Comité de toponymie pour attribuer des noms à des rues, édifices et parcs et nous éclairer également sur la banque de noms.

M^{me} Céline Farrell quitte la rencontre à 18 h 35.

5. ENFANCE EXCEPTIONNELLE

M. Rousseau désire simplement informer la Commission que suite à la rencontre du 5 octobre dernier, le Service des loisirs a un positionnement à faire face à l'enfance exceptionnelle. Il y a de plus en plus de demandes et il faut être en mesure d'assurer le service. Il faut également prévoir des sommes d'argent pour les prochaines années dans ce programme. Nous sommes à travailler le dossier, une collecte des informations sur les années passées est en cours, ce qui nous aidera à analyser le dossier et ainsi, obtenir une orientation claire pour les prochaines années.

M. Desjardins tient à souligner également qu'il y avait cette année 10 personnes-ressources réparties sur le territoire afin de répondre aux besoins. Cependant, pour certains secteurs, la demande était plus élevée, et dans d'autres, moins élevée, ce qui a permis d'avoir un peu plus de latitude pour répondre aux besoins, cependant une iniquité existe.

La Ville et le Service des loisirs doivent voir avec les ressources du milieu afin de juger du niveau problématique des enfants afin d'assurer la meilleure offre de services.

Il mentionne également que le sujet devrait être mis à l'ordre du jour des prochaines rencontres de la Commission afin de tenir informer les membres de l'avancement du dossier.

Nous passons immédiatement aux points 7 et 8.

7. SUIVI DES DOSSIERS – CENTRES DE SERVICES

Centre de services de Hull

- Le Centre de services travaille actuellement avec Kinexsport pour une demande d'un quai amovible pour les sports nautiques au Lac Leamy. La CCN est impliquée dans ce dossier et nous sommes dans l'attente des étapes à suivre avec la CCN.
- Concernant les ressources humaines, M. Desjardins mentionne l'arrêt de travail de deux employés à son service.

M. Pamerleau intervient et suggère que les interventions qui sont faites au point « vi de dossiers » soient plus structurées, que les dossiers soient traités plus « grande ville », que ces points soient plus détaillés pour chaque secteur et de les identifier à l'ordre du jour afin d'avoir une présentation différente et pour plus d'efficacité.

8. ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR

M. Desjardins explique la situation face à l'Association du hockey mineur de Hull. Suite à une présentation à la Commission, cette dernière avait recommandé au conseil municipal un cautionnement de 50 000 \$ rattachés à des conditions au protocole d'entente.

Une lettre a été acheminée à l'Association pour le non-respect des clauses au protocole d'entente, entre autres : plan de redressement, rapport financier mensuel, mécanismes de contrôle pour le restaurant et entente afin de rembourser les créanciers dont la date butoir était le 1^{er} septembre dernier.

Lundi dernier devait se tenir un comité administratif d'urgence qui devait entre autres, traiter de certains documents qui avait été oubliés dans la démarche.

Lien à faire avec les états financiers 2003-2004 et 2004-2005, n'ont pas été vérifiés et le tout a été remis en question avec l'ancienne administration. En début janvier, nous devrions avoir le portrait global et faire le lien avec la saison en cours. Le Centre de services doit s'assurer de faire le lien et les ajustements car l'année financière se termine à la fin avril.

Pour le développement du cadre de soutien dans la Politique des loisirs, il faudra se donner des leviers afin d'éviter ces situations particulières.

M. De Sylva mentionne également qu'il faudra s'assurer que les organismes présentent leurs états financiers et ainsi s'assurer d'une saine gestion.

M. Desjardins mentionne qu'au niveau du Programme de soutien, les organismes qui ont plus de 100 000 \$ ont l'obligation de produire leurs états financiers.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Club de boxe « Les Gladiateurs »

Représentants :

- M. Georges Brézina, entraîneur chef, Club de boxe Les Gladiateurs
- M. Luc Dulmage, boxeur
- M. Richard Gravel, directeur, Gestion ARSO

M. Georges Brézina se présente à la Commission afin de sensibiliser les membres de la Commission qu'il est dans une situation particulière et qu'il est à la recherche d'un local pour le Club de boxe.

Il tient à présenter M. Luc Dulmage, boxeur, qui a gagné une médaille d'argent aux Jeux du Québec et en septembre une médaille d'or aux Gants dorés dans l'état de New-York.

M. Dulmage mentionne qu'il fait de la boxe depuis 1½ ans et il souhaite que la Ville de Gatineau puisse venir en aide aux jeunes de son Club de boxe pour trouver un local afin qu'il puisse pratiquer sa passion. Grâce à la boxe, il a gardé le droit chemin et ce sport permet également à beaucoup de jeunes qui pour certains sont dans la drogue de s'en sortir et d'acquérir de nouveaux objectifs dans la vie. Ce sport lui a permis également de visiter une partie du Québec et des États-Unis.

M. Gravel, mentionne qu'il avait discuté avec M. Desjardins du Centre de services de Gatineau et afin de venir en aide au Club de boxe, il a proposé à M. Brézina un espace à la Fonderie comme solution temporaire et à court terme pour les mois de septembre à décembre afin de l'aider et qu'il puisse poursuivre la recherche d'un local. M. Gravel demande que la Ville fasse un bout de chemin dans le dossier puisque la Fonderie n'est pas l'endroit idéal pour la pratique de ce sport.

M. Desjardins mentionne qu'il a fait des recherches dans tous les secteurs, cependant la Ville comme propriétaire d'un immeuble n'a pas de local de disponible pour l'instant, cependant lui et son équipe continuent toujours de chercher d'autres solutions.

Suite à la discussion, M. Pilon tient à remercier MM. Brézina, Dulmage et Gravel et il leur souhaite bonne chance.

Équipements demandés

M. Richard Gravel, directeur de Gestion Arso, demande si des équipements entreposés à la Ville peuvent être utilisés par les jeunes qui fréquentent la Fonderie. Il donne en exemple des tables de tennis ou autres.

M. Desjardins fera la vérification et ce dernier assurera le suivi auprès de ce dernier.

Suite à la discussion, M. Pilon demande à M. Gravel s'il est possible d'organiser une visite à la Fonderie afin de sensibiliser les membres de la Commission des installations. M. Gravel acheminera une invitation à ce dernier.

M. Pilon remercie M. Gravel et l'assure d'un suivi.

9. NOUVELLES PROCÉDURES – COMMISSION

M. Pilon est à regarder la structure de la Commission et il doit vérifier également avec les membres de leur intérêt à continuer. S'assurer que les partenaires assis à la table pourront faire le lien avec les dossiers qui y seront traités. Exemple : Commission jeunesse, Environnement, vie communautaire, etc. Une lettre de réflexion vous sera transmise pour la prochaine Commission pour discussion.

10. CALENDRIER 2006

Environ une réunion par mois est prévue pour 2006. Les dates du calendrier devront être validées et vérifier également avec le Cabinet du maire. Ce calendrier sera présenté à la prochaine Commission qui est prévue pour le 25 janvier 2006.

11. VARIA

11.1 Complexe sportif

M. De Sylva demande que ce sujet soit à l'ordre du jour de chaque rencontre de la Commission.

11.2 Besoins – heures de glace

M. De Sylva s'interroge aux propos qui lui sont rapportés à l'effet qu'il y aurait un manque de glace sur le territoire, y a-t'il eu évolution et quels sont les besoins?

M. Rousseau mentionne qu'une étude pour Guertin est en marche et qu'un mandat a été donné afin d'évaluer les besoins qu'une deuxième glace. Il faudra également analyser tous les sites possibles.

Suite à la discussion, il est demandé de faire une présentation concernant la Politique d'attribution des heures de glace à la Commission lors d'une prochaine rencontre.

11.3 Politique

M. Rousseau mentionne que la Politique a été présentée à l'ensemble des responsables en loisir, l'information a été bonifiée, il y a eu également des consultations (focus-groupes) auprès du personnel interne et des organismes du milieu. Plusieurs versions ont été corrigées, une autre rencontre est prévue demain afin de bonifier et finaliser le tout. La rédaction se fera durant la période des Fêtes. Le Forum devrait avoir lieu vers le 25 février et la Politique sera partagée avec les citoyens ainsi que les organismes. Par la suite, le tout sera bonifier, imprimer et le lancement est prévu pour le début de juin après l'impression.

Concernant le cadre de soutien, le mandat sera donné au début d'année.

Le programme de subvention pour l'année 2006 sera présenté à la Commission du 25 janvier.

11.4 Ferme Moore

M. Pilon désire informer que la CCN a déposé une enveloppe budgétaire pour le développement de différents projets. À la Ferme Moore, il est question d'un projet d'un centre équestre sur le terrain de la Ferme Moore. Ce concept sera accessible à tous et différents niveaux seront également offerts à la population. Une corporation à but non lucratif s'occupera du projet en collaboration avec la CCN. On parle également de construire aux abords une piste cyclable, sentier récréatif et développer également des événements touristiques.

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 45.

Président

Secrétaire